

La vallée du Ru des Vaux entre Cernay et Senlisse

PNR de la Haute Vallée de Chevreuse



Vue de la Ferme de Cerna (PNRHVC)



Entre hameau et village au charme authentique, une balade dans une nature d'une richesse insoupçonnée, à travers les coteaux boisés et les prairies verdoyantes le long du ru des Vaux.

Depuis Cernay-la-Ville, l'itinéraire descend à travers bois dans la vallée du ru des Vaux, un des plus beaux et des plus riches espaces naturels de la Haute Vallée de l'Yvette. La balade se poursuit jusqu'au charmant hameau de Garnes avant de rejoindre le village de Senlisse où se côtoient belles demeures bourgeoises et anciennes fermes plus modestes. Sur la route, qui sinue entre champs et vergers, se dressent les deux colombiers du

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 4.5 km

Dénivelé positif : 102 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Flore

château de la Cour-Senlisse, manoir seigneurial dont l'origine remonte au XVe siècle.

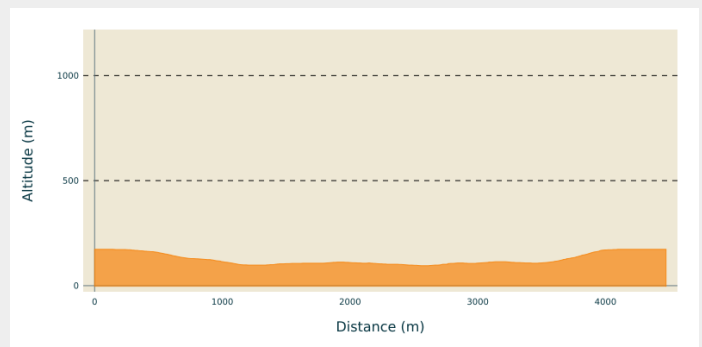
Itinéraire

Départ : Le parking du Centre culturel Léon-Germain Pelouse

Arrivée : Le parking du Centre culturel Léon-Germain Pelouse

Communes : 1. CERNAY-LA-VILLE
2. SENLISSE

Profil altimétrique



Altitude min 95 m Altitude max 173 m

Se garer sur le parking du Centre culturel Léon-Germain Pelouse.

Départ : Prendre la rue qui mène à la ferme.

1 : A 50 m, suivre le sentier balisé qui rejoint le bois, à droite de la ferme. La ferme est l'unique vestige du château de Cernay, situé dans le village et mentionné sur la carte des Chasses de 1765. De cette époque, il subsiste encore le colombier, quelques bâtiments bas et peu profonds qui accueilleraient probablement les animaux (étable, écurie...) et les charreteries aujourd'hui fermées. La grange date du début du XXe siècle. Le colombier à pied, c'est-à-dire séparé des autres corps de bâtiment, témoigne de la richesse et du pouvoir de son propriétaire. Il indique que le seigneur avait droit de haute justice sur ses terres.

Suivre le balisage PNR bleu durant la descente du coteau boisé jusqu'à croiser une large allée forestière.

2 : Quitter ici le balisage bleu et blanc et poursuivre en face jusqu'au ru des Vaux. Un peu avant le pont, remarquer le vieux charme émondé, probablement un ancien cormier, arbre qui marquait l'angle de parcelles. L'émondage consiste à couper les jeunes rameaux le long du tronc. Selon la fréquence, les branches ainsi coupées étaient destinées à fournir du combustible ou à produire du fourrage pour les animaux.

Traverser les prés de la ferme des Bouillons en longeant la clôture.

3 : Remonter la RD 91 à droite sur 500 m jusqu'au hameau de Garnes et emprunter la rue de la Cour Senlisse à droite.

À Garnes, l'habitat ancien prédomine. Quelques belles demeures bourgeoises côtoient des habitations plus modestes, pour la plupart d'anciennes exploitations agricoles ou maisons des carriers travaillant dans les carrières toutes proches à la fin du XIXe siècle.

Dans les prairies humides se maintient en condition précaire la Renouée bistorte, plante montagnarde dont Senlisse constitue une des rares stations en Île-de-France. L'espèce est menacée par le pâturage intensif ou la tonte.

4 : Face au château, poursuivre à droite par la rue de Cernay.

Le lavoir de Senlisse situé sur le ru des Vaux a été restauré par la commune en 1986 avec l'aide du Parc naturel régional. Il diffère en certains points de l'état d'origine ; en particulier, une bande de parpaings a été posée afin de limiter la montée des eaux. Comme pour la plupart des lavoirs, sa construction date du XIXe siècle, sous l'impulsion de la politique hygiéniste des gouvernements de l'époque. Les murs sont bâtis en meulière, pierre extraite des carrières locales.

5 : Au second croisement, accéder au cœur du bourg par la rue du Moulin d'Aulne à gauche. Une fontaine permet de se désaltérer devant le jardin de l'église.

L'église de Senlisse ne manque pas de charme avec sa placette verdoyante et plantée de tilleuls qui invite à une pause. L'édifice, dont l'intérieur a été remanié à la fin du XVIIIe siècle, date du XIIIe ou XIVe siècle.

Depuis la place, prendre à droite la rue du Champ Reine.

Le long de la rue, les maisons de maîtres bordées de jardins alternent avec des demeures plus modestes, anciennes fermes présentant leurs pignons sur la rue. Au n° 12, remarquer l'enduit en rocaillage constitué de petits cailloux de meulière incrusté dans un mortier coloré. Le bandeau mouluré entre les deux niveaux, la corniche sous la toiture et le chaînage d'angle imitant la pierre taillée participent au décor soigné des façades, en parfaite harmonie avec la clôture.

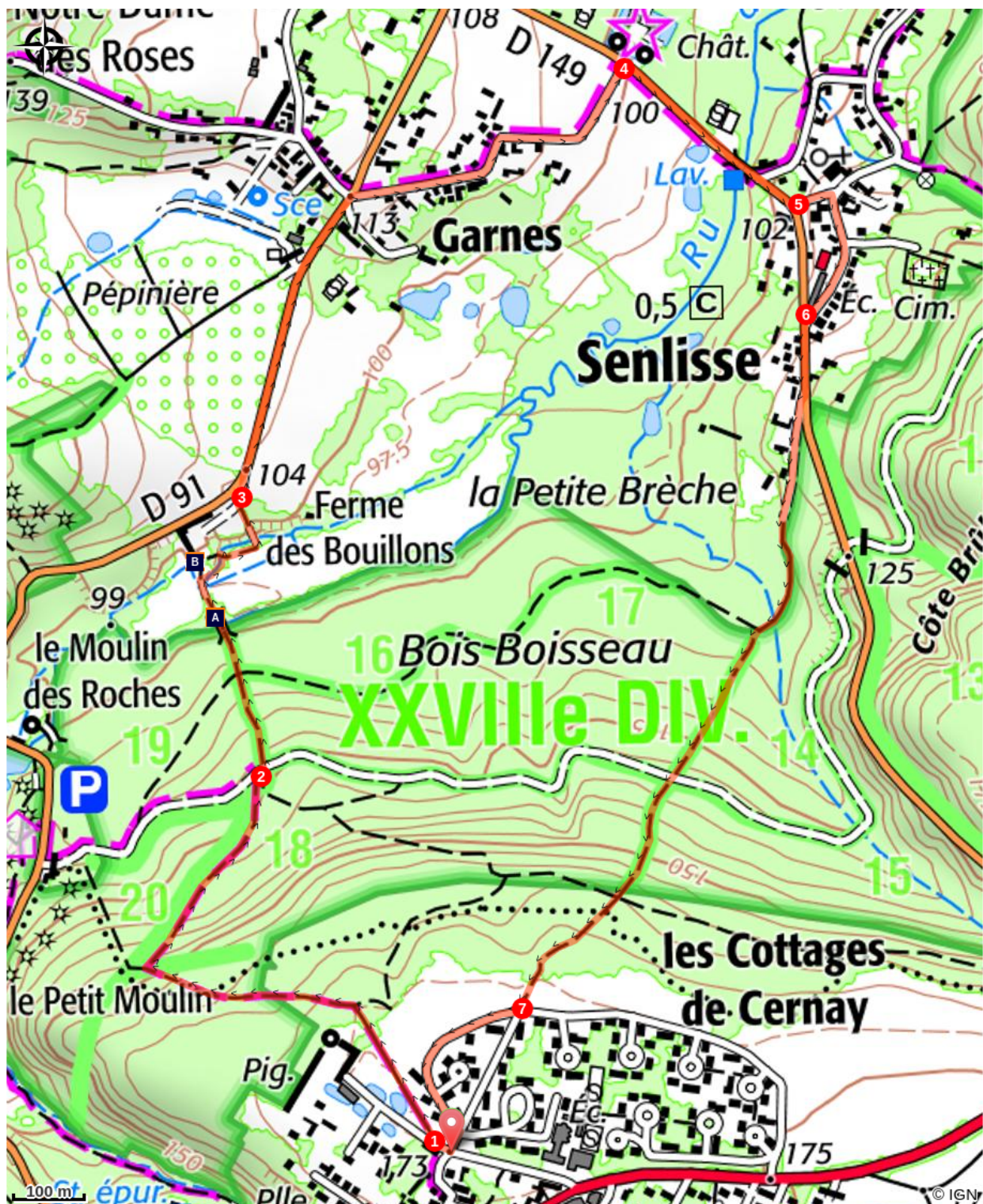
6 : De retour sur la RD 149 la longer à gauche sur 100 m, puis emprunter à droite la sente le long des dernières maisons du village. Poursuivre tout droit jusqu'au sommet du coteau.


7 : Aux premières maisons de Cernay-la-Ville, rejoindre le parking en contournant la résidence par la droite.

Dans la prairie se dressent encore quelques vieux poiriers. Autrefois beaucoup plus nombreux, ils témoignent d'une époque où le cidre et le poiré constituaient la boisson des multiples ouvriers agricoles. En plus de leur intérêt paysager, ces vieux arbres, qui forment souvent des cavités, sont très appréciés par la chouette-chevêche, notamment.

Les deux mares situées dans les prairies sont essentielles au maintien de la Pulicaire commune, plante très rare en Île-de-France et protégée au niveau national. Cette espèce se développe sur des sols limoneux ou sableux aux abords des chemins humides, des fossés et des mares temporaires des champs. La conservation d'un réseau de mares sur les plateaux est un enjeu important car elles constituent un habitat rare et menacé pour de nombreuses espèces remarquables d'amphibiens, d'insectes et de plantes.

Sur votre chemin...



 Site des Bouillons et du Bois Boisseau (A)

 Le moulin des Bouillons (B)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Le parking du Centre culturel Léon-Germain Pelouse

Source

Parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>

Sur votre chemin...

Site des Bouillons et du Bois Boisseau (A)

La grande diversité floristique et les nombreuses espèces rares ou protégées présentes sur le site des Bouillons et du Bois Boisseau en font l'un des plus beaux et des plus riches espaces naturels de fonds de vallée humides et de versant boisé de la Haute Vallée de l'Yvette. Dans les bois poussent notamment quelques fougères remarquables, telles l'Osmonde royale ou encore la Fougère des marais. Les tourbières et ruisselets abritent la Gentiane pneumonanthe et la Dorine à feuilles alternes, petite plante exceptionnelle dans notre région, dont les populations sont suivies dans le cadre de l'observatoire de la flore montagnarde d'Île-de-France. Enfin, dans l'ambiance fraîche des "ravins" forestiers exposés au nord, se maintiennent encore d'autres espèces venues des périodes glaciaires comme la Fougère des montagnes.

Le moulin des Bouillons (B)

Les "moulins-fermes"

Le moulin des Bouillons est mentionné pour la première fois en 1556, et le moulin d'Aulne, situé plus en aval, en 1555. Tous deux sont des « moulins fermes », faisant partie d'un ensemble de bâtiments agricoles organisés autour d'une cour. Cette disposition est particulièrement visible sur la photographie aérienne du moulin d'Aulne. Souvent, le meunier cultivait lui-même les terres proches de son moulin. Ces parcelles étaient rendues fertiles grâce aux limons déposés par le ru. Dans certains cas, comme aux Bouillons, les terres étaient louées par le meunier à un laboureur qui s'en occupait. En effet, certains moulins pouvaient ressembler à de véritables manoirs ruraux. On sait, par exemple, qu'en 1591, le moulin des Bouillons était fortifié et doté d'un pont-levis.